

# L'ÂME DANS LES RELIGIONS

Par Alain PORET

Le problème de l'après-vie, ce que l'on nomme l'eschatologie, pose la question suivante : quel est le parcours de l'âme après la mort du point de vue des religions ?

Depuis les tumulus de la Préhistoire jusqu'aux « caveaux de famille », l'homme a toujours rêvé d'un autre monde où les désirs seraient exaucés, l'amour partagé par tous et, enfin, l'immortalité en constituerait la règle. Dès l'apparition des cultes dans les religions, les notions d'enfer et de paradis apparaissent sanctionnant le vice et récompensant la vertu.

D'un point de vue chronologique, tout commence par le chamane qui intervient à la naissance pour s'assurer qu'une entité ne captera pas à son profit l'âme du nouveau-né. Dans d'autres cas, il guide l'âme du défunt dans des lieux *post-mortem*. Les anciennes religions africaines « animistes » (*anima*, âme) acceptent l'idée de la transmigration des âmes. Cette croyance serait d'ailleurs passée en Occident par l'Égypte et la Grèce.

C'est encore la religion druidique qui considérait la transmigration des âmes, afin d'accomplir son périple dans l'univers. Le point essentiel de l'enseignement des druides, écrit Jules César, c'est qu'après leur mort, les âmes passent d'un corps à l'autre ; d'où la croyance en la réincarnation chez les druides du temps des Gaulois.

Dans la tradition égyptienne, les premières dynasties pharaoniques prêchèrent pour la première fois le jugement individuel des âmes et la responsabilité de chacun concernant les actes perpétrés au cours de la vie terrestre. Le mort comparaît en effet devant Osiris, le dieu de la vie éternelle. Anubis, le dieu des morts, procède alors à la pesée du cœur tandis que Thot, le scribe des dieux, enregistre le résultat. La balance des dieux est alors interrogée : si le cœur du défunt est plus léger que la plume de Mât, la déesse de la justice, il accède aux cieux et contemple Râ. La vie éternelle s'ouvre à lui ; mais, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, c'est une vie qui doit se mériter.

Ainsi l'Égypte ancienne affirme « l'au-delà de la tombe », à travers la pérégrination de l'âme. Pour l'Égypte l'amalgame se fait entre le *Ba*, corps d'ombre où réside la conscience individuelle et le *Ka* qui n'est plus la force vitale, mais « double du vivant » qui subsiste après la mort.

L'hindouisme avance la possibilité d'une transmigration de l'âme de corps en corps en fonction du karma. L'hindouisme et le bouddhisme s'accordent sur l'idée d'un cycle continu de la naissance, de la mort et de la renaissance<sup>[1]</sup>. L'*âtman* affirme la Bhagavad-Gîta n'est pas détruit quand le corps meurt. Dans ces traditions d'Orient, après la mort du défunt, l'âme continue de rôder aux alentours de sa dépouille corporelle et demeure consciente de tout ce qui se passe dans son environnement proche ; dotée de pouvoirs surnaturels, elle peut voir et entendre les vivants qui s'agitent autour du défunt. Quant aux prières des fidèles, elles aident l'âme errante à retrouver le chemin des morts.

Pour le judaïsme, telle que la prévoit la Thora, il existe cinq niveaux de l'âme, dont chaque niveau se rapproche un peu plus du divin. Le premier niveau est *Nefesh* ou l'état animal de l'âme (instincts de survie). Le deuxième niveau est *Ruah* ou l'âme émotionnelle. Le troisième niveau *Neshama* est celui de l'âme dite « intellectuelle » (la raison). Le quatrième niveau est *Haya* ou l'âme spirituelle. Enfin, le cinquième niveau est celui de *Yehida*, le plus haut niveau de l'âme qui entre en communion avec le divin.

Dans le judaïsme, les âmes des défunts étaient destinées à sombrer dans le Schéol, royaume fantomatique des morts peuplé d'ombres errantes. Ainsi le Schéol<sup>[2]</sup> est comme une immense tombe enterrée sous terre où viennent échouer les âmes des morts (bonnes ou mauvaises). Et, pour que l'âme ne se sente pas isolée, des veilleurs se succèdent pour réciter des psaumes bibliques jusqu'à la mise en terre du défunt.

Pour la Thora qui tient que l'âme est éternelle, celle-ci ne sera rétribuée qu'après la mort. Selon la vision juive kabbalistique, l'âme n'est pas complètement transmigrée ; c'est seulement une partie de l'âme. Le judaïsme propose plusieurs textes religieux qui font référence à la résurrection des corps,

notamment dans les Psaumes et le Livre de Daniel qui l'envisage « au temps de la fin », quand tous les Juifs retournent en Israël.

Sept siècles av. J.-C. chez les Grecs, l'orphisme proposait de libérer l'âme de son carcan de chair et du cycle des réincarnations ; une malédiction mise en place suite à un péché originel de l'homme. Dans l'orphisme, plusieurs « séjours » sont possibles après la Mort. Si au cours de son existence, l'âme a été vertueuse, elle sera autorisée à rejoindre les Champs-Élysées selon l'Odyssée d'Homère. Les âmes qui n'auront commis ni crime ni acte vertueux sont destinées à demeurer dans le Pré d'Asphodèle. Enfin le dernier séjour possible est celui du Tartare, le plus proche des représentations infernales des religions monothéistes.

Pour Pythagore tous les hommes sont soumis à des naissances successives. Pour Platon, les âmes préexistent. Aussi les âmes des vivants ne peuvent venir que des morts. « Apprendre », dit Platon, c'est « se souvenir ». Nos souvenirs viennent ainsi des vies antérieures. Pour Plotin : « *c'est une croyance universellement admise que l'âme commet des fautes, qu'elle les expie, qu'elle subit des punitions dans les enfers et qu'elle passe dans de nouveaux corps* ». [\[3\]](#)

Popularisée en Perse dans les premiers siècles avant notre ère, le zoroastrisme instaure une conception du paradis et de l'enfer ainsi que l'évocation d'un jugement final et apocalyptique. Zoroastre insiste en effet sur la théorie du salut et du jugement individuel des âmes par le dieu Ahura Mazda, mais aussi sur l'existence dans l'au-delà d'un paradis et d'un enfer. La résurrection des morts est également un pilier du zoroastrisme : selon la tradition, elle aura lieu lors de l'affrontement final entre le Bien et le Mal. L'enfer sera lui-même purifié et toutes les âmes seront sauvées pour l'éternité [\[4\]](#) ; le royaume de Dieu s'installera alors sur Terre.

Origène [\[5\]](#) qui parle pour les âmes d'« épreuves successives », tout en approuvant la doctrine chrétienne de la résurrection des corps, admettait la réincarnation. Il enseignait la préexistence des esprits et leur incarnation. Sa doctrine était un essai pour concilier le dogme chrétien avec la philosophie de Platon. Dans les Épîtres aux Corinthiens, saint Paul affirme l'existence d'un corps spirituel ou d'un double, ainsi que la résurrection immédiate et non pas au Jugement Dernier. Pour saint Augustin : « *Les morts sont invisibles mais ne sont pas absents* ». Il faut rappeler que l'âme est reliée au corps par une « corde d'argent » dont l'existence est mentionnée dans l'Ancien Testament (Ecclésiaste 12). Car ce n'est qu'au moment de la mort définitive que la rupture de ce lien invisible s'effectue.

En 553, le Synode de Constantinople condamne la doctrine selon laquelle les âmes des hommes préexisteraient. Si, en 1247, le II<sup>e</sup> concile de Lyon affirme que « *les âmes sont immédiatement reçues dans le ciel* », c'est parce qu'à cette époque les idées sur la réincarnation sont encore partagées par certains. En résumé pour les sociétés archaïques, il y a une communauté des ancêtres. L'ancienne Égypte croyait en l'immortalité. Pour les Grecs, l'âme est immortelle. Pour les Judéo-chrétiens les morts ressuscitent, car l'âme est immortelle. Et l'Orient admet la réincarnation. Pour l'Église chrétienne, les revenants sont des âmes du purgatoire attendant d'être rédimées par les vivants. C'est pourquoi Confucius avait écrit : « *Il faut révéler les esprits, mais ne pas les fréquenter* ».

Pour le christianisme, l'animation est immédiate à la formation du premier génome. C'est l'âme qui informe la forme à la matière. Sans cette morphogénèse, il n'y aurait pas de forme. La naissance est « *Memoria Dei* » (Saint Augustin). Il y a donc une capacité autonome de mémorisation individualisée dans le zygote.

L'espérance d'une survivance de l'âme dans l'au-delà est déjà transcrite dans le Cantique des cantiques : « *l'amour est plus fort que la mort* ». Par l'article 1051, le Catéchisme affirme : « *Chaque homme dans son âme immortelle reçoit sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier par le Christ, juge des vivants et des morts* ». Dans l'optique chrétienne, l'attitude de chacun durant sa vie est ce qui conditionne son destin possible dans l'éternité. Pour l'Église chrétienne qui en fait son credo, la résurrection constitue un article essentiel de la foi : « *Je crois à la résurrection de la chair, à la vie éternelle* ».

En conclusion : l'animation fait référence au souffle du grec *Psyché*, du latin *Anima* et de l'hébreu *Néphèsh*. C'est l'Éternel qui « *insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant* ». « *Le sang, c'est l'âme* » dit encore le Deutéronome (12, 23). Il y a enfin l'âme du monde (« *Anima Mundi* ») appelé aussi l'âme universelle. Au XXe siècle pour C.G. Jung, l'âme s'identifie à la psyché toute entière. « L'inconscient collectif » est associé à l'âme du monde. Le biologiste Rupert Sheldrake associe l'âme du monde à des « *champs morphogénétiques* ». Dans le Zen, l'âme n'est plus dans le corps ; c'est le corps qui est dans l'âme universelle. Certes pour les physicalistes, il n'y a pas d'âme sous le scalpel ! Mais si on ne peut pas prouver que la conscience existe dans le cerveau : peut-on prouver le contraire ? De toute façon, les théologiens ont raison : on ne doit pas vendre son âme au diable... D'où l'expression « *sauver son âme* » qui est un S.O.S. « *Save Our Saoul* ».

[1] C'est un apport très postérieur aux Védas, l'hindouisme, jusqu'à l'apparition du bouddhisme n'y croyait pas ; ce sont les brahmanes qui ont introduit cette croyance pour contrer le bouddhisme ; le bouddhisme est postérieur de deux siècles du christianisme.

[2] Il s'agit d'un lieu d'attente qu'on appelle limbes, ce lieu spirituel accueillait les âmes sauvées, qui croyaient à la Promesse du Salut, elles n'étaient donc pas damnées. Elles attendaient la rédemption. Les limbes existent toujours, mais elles sont transitoires, elles accueillent les âmes sauvées qui n'ont aucune ou très peu de connaissance quant à la doctrine chrétienne, la Révélation.

[3] La croyance en la réincarnation est condamnée clairement par le Magistère ; d'autant qu'avec la découverte de la mémoire ontologique, cette croyance est une aberration qui est attentatoire à la dignité absolue de l'homme.

[4] La conversion des âmes damnées, l'apocatastase, est une erreur condamnée par plusieurs conciles, condamnation engageant l'infaillibilité de l'Église. Car nulle âme ne se damne contre sa volonté, elle fait un choix libre qui engage radicalement son éternité.

[5] Origène a été condamné comme hérétique et apostat ; son tort fut d'avoir donné, en quelque sorte, autorité du platonisme sur la Révélation ; il aura ébauché le premier syncrétisme, ce qui est une abomination.

<http://surleroc.org/blog/lame-dans-les-religions-par-alain-poret/>

<http://trinite.1.free.fr>

--